## Cours de Morphosyntaxe (S4).

## La phrase complexe

On appelle phrase complexe une phrase composée de plusieurs propositions (ou de plusieurs phrases simples) [+ d'une]. La proposition est formée au moins d'un verbe précédé d'un sujet. Il s'agit d'un critère syntaxique. Elle est aussi constituée d'un jugement. Il est donc question de critère sémantique. Il y a autant de propositions dans une phrase que de verbes à un mode personnel (indicatif, conditionnel, subjonctif et impératif).

1 phrase / 1 proposition : Cette nouvelle / avait abattu / son courage.

Sujet verbe complément

1 phrase / plusieurs propositions : Il pleut / il neige.

- a) Lorsqu'une proposition, à elle seule, constitue une phrase, on dit qu'elle est indépendante ou que c'est une phrase simple.
- b) En revanche, quand elle constitue une phrase avec une ou plusieurs autres propositions avec elle sur un plan d'égalité : l'une quelconque d'entre elles peut être isolée et constituer une proposition indépendante, on dit que ces propositions sont juxtaposées ou coordonnées : Il pleut, il vente.

Il pleut et il vente.

c) Mais on l'appelle principale quand on lui subordonne d'autres propositions qui sont avec elle dans un rapport de dépendance : elles ne peuvent pas constituer une proposition indépendante : Je sais que tu es là.

J'aime quand tu viens.

Il existe donc 3 modes de liaison articulant les propositions : la juxtaposition, la coordination et la subordination.

- # <u>La proposition indépendante</u> : elle exprime une idée complète qui se suffit à elle-même , elle ne dépend d'aucune autre proposition et aucune proposition ne dépend d'elle : Il parle bien.
- # <u>Coordination et juxtaposition des propositions indépendantes</u> : les propositions, formant une phrase, sont dites coordonnées quand elles sont réunies par une conjonction de coordination (mais, ou, et, donc, or, ni, car) et juxtaposées quand il n'y a aucun mot de liaison qui les connecte :
- 1) Cette nouvelle avait abattu son courage et il restait désemparé.

proposition indépendante

proposition indépendante coordonnée par <u>et.</u>

2) Cette nouvelle avait abattu son courage, ses espoirs étaient anéantis.

proposition indépendante proposition indépendante juxtaposée.

# <u>Proposition principale et proposition subordonnée</u> : deux propositions peuvent être liées entre elles, non par une conjonction de coordination, mais par une conjonction de subordination (pronom relatif, mot interrogatif, conjonction de subordination : parce que, alors que, si ...).

Une proposition est dite subordonnée quand elle commence par une conjonction de subordination. En revanche, on appelle proposition principale celle qui est complétée par une ou plusieurs subordonnées :

- 1) Cette nouvelle avait abattu le courage / dont il avait fait preuve jusqu'ici. proposition principale proposition subordonnée
- 2) Il se mit à pleuvoir // quand le soir tomba. Prop. Principale prop. Subordonnée
- # <u>Coordination et juxtaposition des propositions principales et subordonnées</u> : deux ou plusieurs propositions principales (ou subordonnées) peuvent être juxtaposées ou coordonnées comme des propositions indépendantes :

Lorsque les enfants furent montés dans la voiture //, que chacun se fut bien installé //, Georges 3 4 5
s'aperçut // qu'il avait oublié sa valise // et dut remonter quatre à quatre.

- 1 : proposition subordonnée conjonctive.
- 2 : proposition subordonnée conjonctive <u>juxtaposée</u> à la précédente.
- 3: proposition principale.
- 4 : proposition subordonnée conjonctive.
- 5 : <u>proposition principale coordonnée</u> à « Georges s'aperçut ».

#### La relative

La relative est un type de subordonnée qui commence par un pronom relatif et dont le lien à la principale relève à la fois de la subordination et de la représentation ; c'est à dire, l'élément introducteur a un triple rôle : il montre le début de la proposition relative, il remplit une fonction syntaxique et il représente un antécédent (syntagme nominal ou pronom).

Ex: La femme qui a élevé Pierre n'est pas sa mère.

Qui : il indique la subordination

il représente le S.N. « la femme »

il a la fonction de sujet du verbe « a élevé Pierre »

On l'aura remarqué, la subordination relative n'est pas dotée d'indépendance, car elle ne peut former une phrase à elle seule.

# <u>L'antécédent</u> : on appelle antécédent le nom (ou pronom) qui précède un pronom relatif et auquel celui-ci renvoie : Il n'a pas aimé le film que je lui avais conseillé.  $\rightarrow$  *film* est antécédent de *que*.

# Pronoms relatifs : un pronom relatif sert à représenter un nom (ou un pronom) nommé antécédent : Il régnait un silence dont chacun finissait par s'inquiéter.  $\rightarrow$  dont représente silence ; silence est l'antécédent.

La relative dont chacun finissait par s'inquiéter complète ou explique l'antécédent silence.

Mais dans certains cas, l'antécédent n'est pas exprimé : Qui dort dîne.  $\rightarrow$  *dîne* aurait pour sujet *celui*, antécédent de *qui* : *celui* ( $\cong$  *quiconque*) *qui* dort dîne.

C'est un cas fréquent dans les proverbes et maximes. Ces relatives sans antécédent sont appelées aussi <u>relatives indéfinies.</u>

<u>Formes simples</u>: masculin: qui, que, dont, où

féminin : qui, que, dont, où neutre : qui, que, dont, où, quoi

<u>Formes composées</u>: masculin : lequel, lesquels, duquel, desquels, auxquels féminin : laquelle, lesquelles, de laquelle, desquelles, à laquelle, auxquelles.

Le que s'élide en qu' devant une voyelle et un h muet.

# Fonctions des pronoms relatifs :

qui:

- sujet : Je fais ce qui me plaît. [qui : pronom relatif neutre singulier sujet de plaît]
- complément d'O.I. : Connaissez-vous la personne de qui je parlais ? [ qui : pronom relatif masculin singulier C.O.I. de *parlais*]
- complément circonstanciel : Cet ami pour qui vous avez sacrifié votre repos vous abandonne. [ qui : pronom relatif masculin singulier complément circonstanciel d'intérêt de avez sacrifié]

Le qui, complément, n'admet comme antécédent qu'un nom de personne ou de chose personnifiée.

Que:

- attribut du sujet : La rusée qu'elle est a deviné. [ que : pronom relatif féminin singulier attribut de *elle*]
- complément d'O.D. : Il saisit la main que je lui tendis. [ que : pronom relatif féminin singulier C.O.D. de *tendis*]
- complément circonstanciel de temps : Il n'y a pas 2 jours <u>que</u> je l'ai vu. [ que : pronom relatif masculin singulier complément circonstanciel de temps de *ai vu*]

dont:

- complément du nom : Il raconta l'accident <u>dont</u> il avait été le témoin. [ dont : pronom masculin singulier complément du nom *témoin*]
- complément de l'adjectif : Je vous donne un travail <u>dont</u> vous me semblez capable. [dont : pronom masculin singulier complément de l'adjectif *capable*]

- complément d'agent : Il se retourna vers celui <u>dont</u> il se croyait méprisé. [ dont : pronom masculin singulier complément d'agent de *méprisé*]
- complément circonstanciel de cause : La maladie <u>dont</u> il est mort semblait au début sans gravité. [dont : pronom féminin singulier complément circonstanciel de cause de *est mort*]
- complément circonstanciel de lieu (origine) : La famille <u>dont</u> je descends est originaire du Midi. [ dont : pronom féminin singulier complément circonstanciel de lieu de *descends*]
- complément circonstanciel de moyen ou de manière : Il se saisit d'une pierre <u>dont</u> il le frappa. [ dont : pronom féminin singulier complément circonstanciel de moyen de *frappa*]
- complément d'O.I. : C'est une aventure <u>dont</u> il se souvenait fort bien. [ dont : pronom féminin singulier C.O.I. de *se souvenait*]

où '

Le pronom relatif  $o\dot{u}$  renvoie uniquement aux choses. Il remplace « de + lequel ».

- complément circonstanciel de lieu : Le village où (dans lequel) il s'est retiré est loin de la grand-route. [masculin singulier complément circonstanciel de lieu de *s'est retiré*]
- complément circonstanciel de temps : Il a fait très froid la semaine où (pendant laquelle) vous êtes partis. [ complément circonstanciel de temps de *êtes partis*]

Qui, c'est le signe du représentant agent : il est apte à associer la fonction d'agent et le genre agent (animé).

Que et quoi, sont fondamentalement les signes du représentant patient : ils excluent la fonction sujet.

Dont incorpore le signe de, d'où son aptitude à remplir les fonctions assumées en principe par l'unité : [de + SN]. L'opposition animée vs inanimée n'est pas pertinente.

Où, c'est un adverbe relatif car il ne remplit que les fonctions circonstancielles. Il appartient à l'inanimé.

# Nature ou types des relatives : à l'instar de J. Dubois, on distingue, grosso modo, deux types de relatives : la relative déterminative et la relative appositive.

La relative déterminative précise le S.N. antécédent par l'addition d'une propriété nécessaire au sens ; autrement dit, on ne peut pas supprimer la relative sans changer le sens ou sans entraîner l'incompréhensibilité. Syntaxiquement, la relative déterminative joue le rôle d'un démonstratif (c'est un rôle de déterminant).

Ex : Je n'aime pas les gens qui se plaignent toujours.

En effet, la proposition relative *qui se plaignent toujours* est étroitement liée à la proposition principale. Elle complète le sens de celle-ci.

En revanche, la relative appositive ajoute une propriété arbitraire (hasardeuse, contingente) au sens ; elle n'est pas nécessaire pour la compréhension. Si on la supprime, le sens de la phrase n'est pas altéré. C'est une simple addition . Syntaxiquement, elle joue le rôle d'un complément ou d'un adjectif apposé.

Ex : Le Mont Blanc, qui s'élève à plus de 4800 mètres, est le plus haut sommet d'Europe. La proposition relative *qui s'élève à plus de 4800 mètres* ajoute une idée accessoire à la proposition principale. Remarquons que le relative appositive *qui s'élève à plus de 4800* 

*mètres* est précédée et suivie d'une virgule. A l'oral, les virgules marquent la pause ; il en est de même pour les relatives appositives.

On l'aura remarqué, à l'opposition relative déterminative vs relative appositive correspond la distinction entre adjectif épithète et adjectif apposé.

La relative peut être remplacée par un adjectif :

Les nénuphars sont des plantes qui vivent dans l'eau.

→ Les nénuphars sont des plantes aquatiques.

Il rêve d'une vie où il n'y aurait pas de difficultés.

 $\rightarrow$  Il rêve d'une vie facile.

N.B. De même que l'adjectif accepte, par dérivation, de devenir nom, de même la relative peut être substantivée. D'où la dichotomie : relatives adjectives vs relatives substantivées :

- Relative adjective : relative restrictive / relative appositive.
- Relative substantivée : a) stricto sensu : relative sans antécédent : « Qui dort dîne ».
  - b) lato sensu : relative ayant pour antécédent : ce, celui, ceux et celle(s).

## # Fonctions des relatives :

Sujet : Qui ne dit mot consent.

Qui vivra verra.

C.O.I.: Il le dit à qui veut l'entendre. (C.O.I. d'attribution).

Complément du nom : Il allait contempler le soleil <u>qui se couchait derrière la colline.</u>
La personne <u>dont tu m'as parlé</u> est absente.

Attribut : Je l'aperçoit qui vient.

# Quelques valeurs des relatives : Aussi, les relatives peuvent-elles marquer certaines valeurs circonstancielles telles que la cause, la concession, le but et l'hypothèse.

Cause : La chaise, qui était vermoulue, s'effondra sous ce poids.

→ (= parce qu'elle était vermoulue (rongée par les vers)).

Concession: Cet homme, <u>qui avait un air farouche</u>, n'aurait pas fait de mal à une mouche.  $\rightarrow$  (= bien qu'il eût un air farouche).

But : Il cherche un moyen qui lui permette de s'en sortir.

Hypothèse : Une personne <u>qui accepterait avec résignation de subir son sort</u> ne pouvait jamais améliorer son action.

- # <u>Le mode des relatives</u> : Les relatives déterminatives sont :
- \* soit à <u>l'indicatif ou au conditionnel</u> : J'ai trouvé une maison <u>qui a un jardin</u>. (Elle est au conditionnel quand elle exprime la possibilité : La personne <u>qui le rencontrerait</u> devrait aussitôt le prévenir) ;
- \* soit au <u>subjonctif</u>: a) Lorsqu'elles désignent une intention, une conséquence envisagée (en rapport avec le sens du verbe principal) : Je cherche une maison <u>qui ait un jardin</u>.

- b) Quand elles désignent une restriction, surtout après : le seul, le dernier, le premier, ou un superlatif relatif : Il n'y a que quelques personnes <u>qui soient au courant</u>. Vous êtes le seul <u>qui puissiez m'aider</u>.
- c) Quand elles expriment le but : Trouvez un ami <u>qui se fasse votre</u> <u>compagnon pendant ce voyage</u> (= pour se faire votre ..) ;
- soit à l'<u>infinitif</u>: Je cherche quelqu'un à <u>qui m'adresser</u>.

## La complétive

La complétive est un type de subordonnée introduite par un élément (complétiviseur) qui ne marque que la mise en relation de deux propositions : la conjonction de subordination que (Je pense que tu partiras) ou les locutions à ce que, de ce que (Je m'attends à ce qu'il revienne. Je m'étonne de ce qu'il parte) ou en ce que (Le problème consiste en ce qu'il ne peut pas partir) ou sur ce que (Je compte sur ce qu'il ne partira pas).

De même, elle peut être introduite par un mot interrogatif (subordonnée interrogative indirecte) ou être construite sans aucun mot subordonnant (subordonnée infinitive).

## # Formes (ou natures) des subordonnées complétives :

1- Construction conjonctive : le cas le plus fréquent reste celui de la complétive conjonctive, c'est à dire, celle qui est introduite par la conjonction *que*.

 $Ex^1$ : Il affirme <u>que tout est en ordre</u>.

C.O.

Ex<sup>2</sup>: Qu'il vienne me surprendrait.

Sujet

2- Construction infinitive : il s'agit de la complétive formulée à l'infinitif : c'est une proposition subordonnée dont le verbe est à l'infinitif.

Ex : soit les deux phrases Je vous promets ceci.

Je serai prudent.

On peut les subordonner de deux façons : Je vous promets que je serai prudent.

Je vous promets d'être prudent.

Remarquons que syntaxiquement le sujet de la subordonnée complétive et le sujet du verbe de la principale *promettre* sont identiques. De plus, sur le plan sémantique, le choix du verbe de la principale (verbe modal tel que promettre, croire, espérer, etc.) détermine l'emploi de l'infinitif.

Mais après des verbes comme : voir, entendre, sentir (verbes de perception) l'infinitif peut être employé dans une proposition complétive, même si le sujet de celle-ci et celui de la proposition principale sont différents :

Ex: On sentait l'hiver venir. (ou venir l'hiver)

On entendait Pierre parler dans la pièce à côté.

La complétive infinitive peut être précédée ou non de la préposition de.

Ex : Je crains de le rencontrer.

N.B. Selon J . Dubois, pour qu'il y ait proposition infinitive, dans le cas où le sujet de la principale et le sujet de la subordonnée complétive ne sont pas identiques, il faut que l'infinitif ait un sujet exprimé qui joue en même temps le rôle de C.O.D. du verbe de la proposition principale.

Ex : J'entendais chanter dans la pièce voisine.

On n'a pas une proposition complétive car *chanter* est un infinitif sans sujet et qui est C.O.D. de *entendais*.

En outre, on identifie et on reconnaît la proposition infinitive lorsque l'infinitif est transformable en une forme personnelle.

Ex : Je crains de partir  $\rightarrow$  que je parte.

Je vois le chien <u>sauter</u> → qui saute.

Quand cette transformation n'est pas possible, il s'agit d'un infinitif qui joue le rôle d'un simple substantif complément.

Ex : J'admire l'art d'écrire de Geau → de l'écriture.

3- Construction interrogative (l'interrogation directe). Proposition interrogative : une proposition indépendante ou principale peut revêtir la forme interrogative. Elle commence donc par un mot interrogatif (pronom interrogatif : *qui*, adjectif interrogatif : *quel*, *quelle*, ou adverbe interrogatif : *combien*, *comment*, *où*).

Ex : *Pourquoi* n'êtes vous pas venu ? = proposition interrogative directe.

Adv. Inter.

Comment a-t-il pu oublier ce que je lui avais dit?

Prop. Principale Inter. Prop. Subordonnée

La subordonnée interrogative indirecte : dans ce type de subordonnée, la question n'est pas posée directement, mais elle est construite par l'intermédiaire d'un verbe comme : demander, savoir, ignorer, etc.

La proposition devient alors une subordonnée interrogative indirecte, débutant par un mot interrogatif (pronom, adverbe, adjectif). A l'écrit, elle n'est pas suivie d'un point d'interrogation et à l'oral, l'intonation interrogative disparaît.

Les subordonnées interrogatives indirectes sont souvent introduites par l'adverbe interrogatif si, qu'il ne faut pas confondre avec la conjonction de subordination si introduisant une subordonnée conditionnelle.

Ex : Je lui ai demandé *combien* de temps il avait été malade.

Prop. Sub. Interrogative indirecte

Dis-moi *qui* tu hantes, je te dirai *qui* tu es.

Sub. Inter. Ind. Sub. Inter. Ind.

Je te demande *où* tu vas.

Sub. Inter. Ind.

L'infinitif se rencontre dans les complétives interrogatives indirectes :

Je ne sais à qui m'adresser.

Je me demande où aller.

Je ne sais <u>que penser de cette déclaration</u>.

On l'aura remarqué, le pronom interrogatif peut être quoi, que et non ce que.

## Les fonctions des subordonnées conjonctives :

Sujet : Une subordonnée conjonctive peut être sujet réel d'un verbe impersonnel (ou d'une locution verbale ayant le sens d'un verbe impersonnel). Elle répond à la question « qu'est-ce qui ? ».

Ex : Il est vraisemblable qu'il sera reçu à son examen.

Prop. Sub. Conj. Sujet réel de est vraisemblable

(qu'est-ce qui est vraisemblable ? qu'il sera reçu à son examen).

Qu'il vienne me surprendrait.

Sujet de surprendrait

Objet : Une subordonnée conjonctive peut être complément d'objet du verbe de la principale. Elle répond à la question « quoi ? ».

Ex : Il affirme que tout est en ordre.

C.O.

La subordonnée conjonctive (complément d'objet) est employée après les verbes de déclaration : dire, affirmer, raconter, expliquer.

verbes d'opinion ou de jugement : penser, croire, estimer, considérer, supposer, etc.

- Il estime qu'il faut le prévenir.

C.O.

verbes de perception : entendre, voir, ....

- Tu vois que ton devoir est de rester.

C.O.

verbes de volonté : vouloir, attendre, ...

- Je veux qu'on soit sincère.

C.O.

verbes d'ordre : ordonner, interdire, ...

- J'interdis qu'on lui parle.

C.O.

verbes d'empêchement : empêcher, ...

- Ils ont empêché qu'il me rejoignit.

C.O.

verbes de crainte : craindre, ....

- Je crains qu'il ne puisse pas accepter.

C.O.

Attribut : La subordonnée conjonctive introduite par <u>que</u> peut être l'attribut du sujet d'une proposition principale comme :

L'ennui est

Le fait est

La vérité est <u>qu'il a fait face à la situation.</u>

Attribut du sujet *vérité* 

Concernant le mode des subordonnées conjonctive, elles sont généralement à l'indicatif : Ex : Il est vrai qu'ils se sont parfaitement entendus.

Mais les subordonnées conjonctives sont souvent au subjonctif quand la proposition principale est négative ou interrogative :

Ex : Il n'est pas vrai (est-il vrai) <u>qu'ils se soient entendus.</u>

Les subordonnées conjonctives sont aussi au subjonctif après les verbes exprimant un désir, un doute, une crainte, une volonté :

Ex : Je désire qu'il revienne.

C.O.

N.B. Les propositions complétives introduites par *que* s'emploient après des expressions impersonnelles (il faut, il est nécessaire, il convient), après des présentatifs (c'est, il y a, voilà, voici).

## # Fonction de la subordonnée infinitive :

<u>Complément d'objet</u>: les verbes voir, regarder, entendre, sentir, et laisser (plus rarement dire, croire, savoir) peuvent être suivies d'une proposition subordonnée complément d'objet, dont le verbe à l'infinitif est accompagné d'un sujet :

J'entends <u>Pierre chanter dans la pièce voisine.</u>

 $\downarrow$ 

proposition sub. infinitive complément d'objet de *entends*. L'infinitif *chanter* a pour sujet *Pierre*.

#### # Fonction des subordonnées interrogatives indirectes :

<u>Complément d'objet</u> : la proposition subordonnée interrogative indirecte est souvent complément d'objet de la proposition principale :

Je voudrais bien savoir <u>quel était ce jeune homme</u> <u>si c'est un grand seigneur</u> et 1 2

comment il se nomme.

3

Les subordonnées interrogatives indirectes (1.2.3) remplissent la fonction de complément d'objet de *savoir*.

Quant au mode des sub. interrogatives indirectes, il peut être l'indicatif, le conditionnel ou l'infinitif.

## Les subordonnées circonstancielles

#### - Définition:

Les propositions subordonnées circonstancielles indiquent les circonstances qui entourent l'action principale, qui la déterminent, la motivent ou en expriment les conséquences, le but, etc. Elles peuvent être des subordonnées conjonctives, commençant par une conjonction de coordination, ou des subordonnées participiales (ou participes) :

Ex : A peine commençait-on à descendre de la montagne /  $\underline{\text{que l'orage \'eclata}}$ .  $\Rightarrow$  la subordonnée conjonctive indique une circonstance de  $\underline{\text{temps}}$ .

<u>La fatigue survenant</u> / , nous avons été obligés de nous arrêter.  $\Rightarrow$  la subordonnée participiale indique une <u>cause</u> de l'action exprimée par la principale.

Remarque : Quand deux propositions conjonctives de même nature sont coordonnées ou juxtaposées, la conjonction de subordination peut être remplacée par la conjonction <u>que</u> dans la seconde proposition.

Quoique la neige se fût mise à tomber / et que le vent se fût levé /, il n'hésita pas à partir à leur recherche.

## 1. <u>La subordonnée de temps</u>:

Elle indique les circonstances qui précèdent, suivent ou accompagnent l'action de la principale. Elle répond aux questions : quand ? depuis quand ? etc.

## Quand le chat n'est pas là, les souris dansent.

 $\rightarrow$  les souris dansent *quand* ? quand le chat n'est pas là : sub. de temps conjonctive, complément de temps de *dansent*.

## a) <u>Les diverses formes</u>:

L'action indiquée dans la principale peut se produire avant (antériorité), après (postériorité) ou pendant (concomitance) l'action exprimée par le verbe de la proposition subordonnée ; les subordonnées de temps peuvent être à l'indicatif ou au subjonctif, suivant la conjonction qui les introduit.

	Exemples
subjonctif	Avant que le jour fût levé, // les chasseurs partirent avec leurs chiens
indicatif	Après que nous eûmes longtemps sonné à la porte, // un visage parut à la fenêtre.
indicatif	Tant que la pluie tombera, // nous ne pourrons sortir.
	indicatif

Lorsque, quand, alors que, chaque, fois que	indicatif	Lorsque l'accident se produisit, // elle traversait la rue.
Dès que, depuis que, Aussitôt que	indicatif	<u>Dès que vous aurez terminé</u> , // vous me préviendrez.

## b) <u>Les autres expressions de temps</u>:

L'idée de temps peut être exprimée aussi par :

Un <u>nom</u> complément de temps introduit par les prépositions <u>avant</u>, <u>après</u>, <u>dès</u>, <u>depuis</u>, etc. ou sans préposition :

Il est debout chaque matin dès 6 heures. ≠ phrase complexe.

Un <u>infinitif</u> complément circonstanciel de temps introduit par les prépositions <u>avant de</u>, <u>après</u>, <u>au moment de</u>, etc. :

Au moment de partir, un incident nous retarda.

## 2. <u>La subordonnée de cause</u>:

La subordonnée de cause indique la raison pour laquelle s'accomplit l'action exprimée dans la principale (ou dans les prépositions dont cette subordonnée dépend) . Elle répond à la question Pourquoi ? A cause de quoi ?

Allez jouer dans le jardin, // puisque la pluie a cessé.

→ *Puisque la pluie a cessé* proposition subordonnée conjonctive, <u>complément de cause</u> de *allez jouer*.

Outre que (non seulement, parce que) indique une raison accessoire, qui s'ajoute à la principale.

#### a) Les diverses formes :

Conjonctions	modes	exemples
Parce que, puisque, comme, Vu que, attendu que, sous prétexte que, du moment que.	indicatif ou conditionnel	Comme tu as faim, // prends cette tartine de confiture.  J'aime l'araignée et j'aime l'ortie, parce qu'on les hait.
Non que, non pas que, ce n'est pas que.	subjonctif	Ce n'est pas que je veuille vous renvoyer, // cependant il se fait tard, // et la nuit va tomber.

## b) <u>Les autres expressions de la cause</u> :

L'idée de cause peut être exprimée aussi par :

Un <u>nom</u> complément circonstanciel de cause, avec les prépositions ou locutions prépositives <u>à</u>, <u>de</u>, <u>pour</u>, <u>grâce à</u>, <u>en raison de</u>, <u>faute de</u>, <u>sous prétexte de</u>, etc. :

Faute de patience, // il ne réussit pas à le calmer.

→ patience complément circonstanciel de cause de réussit.

Un <u>infinitif</u> complément circonstanciel de cause, avec la plupart des prépositions :

J'étais exaspéré // d'avoir attendu si longtemps.

→ avoir attendu complément circonstanciel de cause de étais exaspéré.

## Un <u>participe</u> apposé ou absolu :

L'homme, <u>pressé</u> (parce qu'il était pressé), était reparti.

## Une <u>proposition</u> relative à l'indicatif:

Cette personne, <u>qui a beaucoup voyagé</u> (parce qu'elle a beaucoup voyagé), // pourra vous renseigner.

#### 3. La subordonnée de but :

La subordonnée de but indique le but ou l'intention dans lesquels s'accomplit l'action exprimée dans la principale (ou dans la proposition dont elle dépend). Elle répond à la question Dans quel but ?

Donnez afin qu'on dise : il a pitié de nous.

→ afin qu'on dise subordonnée conjonctive complément de but de donnez.

Le chien vint aboyer à la porte // pour qu'on lui ouvrît.

→ pour qu'on lui ouvrît subordonnée conjonctive complément de but de vint aboyer.

#### a) Les diverses formes :

Conjonctions	modes	exemples
Afin que, pour que, que	subjonctif	On jeta une bouée dans l'eau, // afin qu'il pût se sauver.
De crainte que, de peur que	subjonctif	Fermez la fenêtre, // de crainte que le courant d'air ne vienne à briser le carreau.

Un nom complément circonstanciel de but :

Il est sorti pour sa promenade quotidienne.

Un <u>infinitif</u> complément circonstanciel de but, précédé des prépositions ou locutions prépositives : pour, afin de, en vue de, dans le crainte de, etc.

Je n'avais pas répondu, // de peur de te mettre en colère.

→ l'infinitif complément circonstanciel de but doit avoir le même sujet que le verbe principal.

#### Une proposition relative au subjonctif:

Allez chercher un porteur // qui aille prendre mes bagages à la voiture.

## 4. La subordonnée de conséquence :

La subordonnée de conséquence indique le résultat atteint ou possible grâce à l'action exprimée dans la proposition principale ou dans la proposition dont cette subordonnée dépend. Elle répond aux questions En amenant quelle conséquence, quel résultat ?

Il agit de telle manière // que personne n'eut plus confiance en lui.

→ Il agit d'une manière qui amena quel résultat ? le fait *que personne n'eut plus confiance en lui* subordonnée conjonctive complément de conséquence de *agit*.

La chétive pécore s'enfla si bien // qu'elle creva.

→ qu'elle creva subordonnée conjonctive complément de conséquence de s'enfla si bien.

# a) Morphologie:

La subordonnée de conséquence peut être introduite par :

Conjonctions	modes	exemples
De telle sorte que, de telle manière que, au point que, si bien que.	indicatif	L'accident fut brutal // au point que nul ne <u>put</u> en établir les circonstances exactes.
Que, annoncé dans la principale par tel ou par un adverbe de quantité : si, tant, tellement, etc.	indicatif ou conditionnel	Le bruit devint si intense // que l'on <u>dut fermer</u> la fenêtre. Il pleut tant // qu'on ne <u>peut</u> faire les semailles.
De façon que, sans que, en sorte que, de manière que, trop (assez) pour que.	subjonctif	Il est entré // sans que les invi- tés le <u>voient</u> . Il pleut trop // pour qu'on <u>puisse</u> faire les semailles.

Lorsque la principale est négative ou interrogative, la proposition subordonnée de conséquence est au subjonctif.

Il n'est pas si égoïste // qu'il ne nous vienne en aide.

## b) Les autres expressions de la conséquence :

L'idée de conséquence peut être aussi exprimée par :

Un <u>infinitif</u> précédé des prépositions ou locutions prépositives à, assez ... pour, trop .... pour, de façon à , en sorte de, au point de, etc.

Il n'est pas parti <u>assez</u> vite // pour gagner cette course.

→ gagner complément circonstanciel de conséquence de n'est pas parti.

Une <u>proposition relative</u> au subjonctif:

Il est le dernier // à qui nous puissions faire appel.

## 5. La subordonnée de concession:

La subordonnée de concession (opposition ou restriction) indique le fait qui aurait pu s'opposer à la réalisation du fait ou de l'action exprimés dans la principale ou dans la proposition dont cette subordonnée dépend. Elle répond aux questions En dépit de quoi ? Malgré quoi ?

Bien qu'il fût parti en retard // il a réussi à me rejoindre.

→ Il a réussi à me rejoindre en dépit de quoi ? bien qu'il fût parti en retard proposition subordonnée conjonctive, complément de concession de il a réussi à me rejoindre.

#### a) Morphologie:

Les subordonnées de concession sont introduites par :

Conjonctions	modes	exemples
Quoique, bien que, loin que, Encore que, malgré que	subjonctif	Il était généreux // quoiqu'il fut économe.
Quelqueque, si que, Employés avec un adj. ou un adverbe.	subjonctif	Quelque étonnant que cela paraisse // je ne m'aperçus de rien.
Quelqueque, avec un nom placé après quelque.	subjonctif	Quelque courage que vous ayez (quelque soit votre courage // vous échouerez.
Même si, sauf que.	indicatif	Même si ma vie était en jeu, // je n'hésiterais pas.
Quand même, lors même que.	conditionnel	Quand bien même il aurait eu raison, // il devait céder.

## b) <u>Les autres expressions de la concession</u>:

L'idée de concession peut s'exprimer aussi par :

Un nom complément introduit par les prépositions malgré, en dépit de, etc.

En dépit du sable qui l'aveuglait, // il continua de marcher.

→ *sable* complément circonstanciel de concession de *continua de marcher*.

Un <u>infinitif</u> complément introduit parles prépositions <u>pour</u>, <u>loin de</u>, <u>au lieu de</u>, etc. Pour être jeune, // il n'en est pas moins responsable.

 $\rightarrow$  être jeune complément circonstanciel de concession de *n'en est pas moins responsable*.

Une proposition relative à l'indicatif.

Lui, // qui d'habitude restait froid (bien qu'il restât froid) s'enthousiasma.

## 6. <u>La subordonnée de condition</u>:

La subordonnée complément circonstanciel de condition indique à quelle condition est soumise l'action de la principale ou celle de la proposition dont cette subordonnée dépend. Elle répond aux questions A quelle condition ? Dans quelle hypothèse ?

## a) Les différentes formes :

Les subordonnées conjonctives de condition sont introduites par :

Conjonctions	modes	exemples
Selon que, suivant que.	indicatif	Selon que vous serez de son avis ou non, // il vous esti- mera // ou vous méprisera.
A supposer que, pourvu que, à condition que, en admettant que, soit que soit que, à moins que	subjonctif	Il doit tout ignorer encore de la nouvelle, // à moins que vous n'ayez eu l'im- prudence de la lui apprendre
au cas où	conditionnel	Au cas où il accepterait, // avertissez-moi.

# b) <u>La subordonnée de condition introduite par si</u>:

La proposition subordonnée conditionnelle introduite par la conjonction *si* a son verbe à l'indicatif, mais le temps varie suivant le sens de la phrase et selon le mode et le temps de la proposition principale.

Principale	subordonnée avec si	exemples
Indicatif présent, impar- fait, passé simple et passé composé exprimant un fait réel.	indicatif	Si tu as quelque ennui // tu peux me le confier.
Indicatif futur ou impératif, Exprimant un fait futur.	indicatif présent	Si je l'apprends, // je te le dirai . Si tu acceptes, // téléphone- moi.
Conditionnel présent, exprimant un fait possible dans l'avenir.	indicatif imparfait	Si je l'apprenais demain, // je vous le dirais.
conditionnel présent, exprimant un fait impossible présentement.	indicatif imparfait	Si je le savais actuellement, // je vous le dirais.

Conditionnel passé, exprimant un fait qui n'a pu avoir indicatif plus-que-parfait. Si je l'avais su // je vous lieu dans le passé. Si je l'avais dit.

## c) <u>Les autres expressions de la condition</u>:

L'idée de condition peut être exprimée par :

Un <u>nom</u> complément de condition introduit par les prépositions : sans, avec, selon, sauf, moyennant, en cas de.

Sans votre appui // il n'aurait pas réussi.

Un <u>infinitif</u> complément de condition introduit par les prépositions ou locutions prépositives <u>à</u>, <u>à condition de</u>, <u>à moins de</u>.

A lire ce roman, // on croirait tous les hommes des scélérats.

Une <u>proposition</u> relative au conditionnel.

Celui // qui te verrait désespéré ainsi // douterait de ton courage.

## 7. <u>La subordonnée de comparaison</u>:

La subordonnée complément circonstanciel de comparaison établit entre la principale et la subordonnée une comparaison, un rapport de proportion, d'égalité ou d'inégalité :

Je le retrouvais aussi souriant // que je l'avais connu jadis.

→ que je l'avais connu jadis est une proposition subordonnée conjonctive complément de comparaison de je le retrouvais aussi souriant.

Comme on fait son lit // on se couche.

→ *comme on fait son lit* est une proposition subordonnée conjonctive <u>complément de comparaison</u> de *on se couche*.

## a) <u>Les différentes formes</u>:

Conjonctions	modes	exemples
1. Comparaison : de même que, ainsi que, tel que, comme.	indicatif ou conditionnel	La famille en groupe allait se promener jusqu'à la jetée, // ainsi qu'elle le faisait chaque dimanche.
2. Egalité ou inégalité : aussique, autantque, Plus (moins)que, autre que.	indicatif ou conditionnel	Jacques est aussi bavard // que son frère est taciturne.
3. Proportion : d'autant plusque, dans la mesure où, à mesure que.	indicatif	Nous étions d'autant plus inquiets // que le bois devenait maintenant plus épais.

b) <u>Autre expression de la comparaison</u>: L'idée de comparaison peut être aussi exprimée par deux propositions indépendantes juxtaposées:

Plus j'examinais les preuves retenues contre lui, // plus je le croyais innocent.